

LACAPELLE DEL FRAISSE

Bulletin Municipal n° 35 - Novembre 2023



ADRESSE MAIRIE ET HORAIRES D'OUVERTURE



04 71 62 57 65



mairie.lacapelle-del-fraisse@wanadoo.fr



18 rue des Frênes 15120
Lacapelle Del Fraisse

HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi : 13h00-16h00

Mardi : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

Jedi : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

Vendredi : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

<https://www.lacapelledelfraisse.fr>

Le Mot du Maire

Nouveau bulletin, nouvelles informations de la vie communale.

A l'aube de ce nouveau bulletin, la question que je me pose à chaque fois est de savoir quels propos et quels sujets évoquer avec vous.

Il est évident que l'actualité est riche, aussi vous parler de l'information internationale et nationale me semble inapproprié tellement nous sommes abreuvés de propos médiatiques plus ou moins concordants et forcément lassants.

Je me demande même si l'information n'est pas pensée pour nous.

Aussi, je recentrerai mes propos sur la vie communale de Lacapelle Del Fraisse, sans pour autant reprendre les dossiers qui vous sont présentés dans ce bulletin.

Je signalerai juste que le conseil municipal reste toujours très impliqué sur le développement de votre commune.

Sur la vie communale, je n'aborderai qu'un seul sujet : La foire aux potirons que nous avons organisée le 15 octobre. Ce fut une très belle réussite, totalement liée à l'implication de 80 à 90 bénévoles. Le travail en commission a permis à chaque responsable de se constituer une équipe dévouée, consciente de son rôle et volontaire. La fermeture à la circulation du bourg et le beau temps ont aussi largement contribué à ce succès.

Ainsi, nous avons accueilli et garé entre 850 et 900 véhicules, ce qui représente entre 2500 et 3000 personnes.

Il y avait aussi 38 exposants, tous très contents de leur journée et les 12 chars qui ont défilé ont réjoui petits et grands.

Cette manifestation a permis de constater que les habitants de Lacapelle Del Fraisse savent se mobiliser, s'impliquer et donner de leur temps pour peu qu'on les sollicite.

J'ai entendu de très nombreuses fois, des personnes me dire leur plaisir, leur satisfaction d'avoir participé.

Vous avez donné l'image d'une commune dynamique, solidaire, efficace et vous avez mis la barre très haut pour la ou les prochaines foires aux potirons. Soyez assuré de ma reconnaissance.

Place à la lecture de votre bulletin et à très bientôt pour les vœux 2024.

Le Maire, André VAURS



Les séances du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunit une fois tous les deux mois environ. Sachez que tous les Procès-Verbaux de ces réunions sont consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.lacapelledelfraisse.fr>

Trafic et sécurité routière dans notre Commune

Vous avez tous constaté l'installation de radars pédagogiques aux entrées du bourg depuis le 7 septembre 2023 pour le côté Lafeuillade et le 17 octobre pour le côté Cassaniouse. Ces 2 radars représentent un investissement pour la commune de 2918 € HT.

Celui côté Lafeuillade nous a déjà révélé des informations très intéressantes sur la circulation dans notre village.

Ces panneaux permettent de faire des relevés de vitesses des véhicules entrants, mais aussi des véhicules sortants. La date et l'heure de passage sont aussi retenues.

C'est ainsi que nous avons pu relever que sur septembre et octobre 2023, 22000 véhicules par mois, en moyenne, entraient dans le village et autant en sortaient, soit 1450 passages par jour en moyenne.

Nous avons également constaté, qu'environ la moitié de ces véhicules ne respectent pas les 50 km/h et que dans cette moitié, plus de 200 véhicules sont passés au-dessus de 80 km/h au mois d'octobre (20 véhicules sortants entre 90 et 102 km/h).

Ce constat nous interpelle et nous inquiète pour la sécurité de nos administrés. Nous envisageons de transmettre tous ces éléments à la gendarmerie et de lui demander des contrôles de vitesse plus fréquents.

Claire SERIEYSSOL et Jean-Luc GARDAIS

Cantine de l'école

- Depuis la rentrée scolaire 2022, la mise en place de la cantine à 1€ est effective. *

TRANCHES DE Q.F.	TARIFS du REPAS CANTINE
Q.F. inférieur à 1000	1,00 €
Q.F. inférieur de 1000 à 1500	2,50 €
Q.F. supérieur à 1500	2,60 €

- * Le principe est celui-ci : pour chaque repas à 1€, l'état s'engage à verser 3 €, ce qui est très avantageux pour les familles concernées et doit permettre de compenser une partie du déficit pour la commune.

Les travaux à l'école

Notre école est comme neuve. Tous les travaux prévus pendant les vacances d'été et qui font suite aux gros travaux effectués en 2022, ont été réalisés :

- Reprise du câblage électrique et changement des néons.
- Le plancher bois fortement abîmé a été remplacé par une dalle béton carrelée.
- Reprise de toute la plomberie de la cave et réaménagement du coin WC.
- Habillage des marches de l'escalier en béton par un revêtement spécial.
- Pose de plaques coupe-feu en plafond à l'entrée.
- Pose de la rambarde en fer forgée, mise aux normes par notre employé municipal Yves Château.

Tout a donc été fait pour le bien-être de nos petits élèves et celui de l'équipe enseignante. Il ne leur reste plus qu'à bien travailler.

Jean-Luc Gardais

Gestion du cimetière

Après un peu plus de 2 années "d'inventaire", une douzaine de concessions laissées à l'abandon ont été identifiées. Comme prévu une procédure va donc être lancée, visant à leur reprise.

Parallèlement, le projet d'extension du cimetière va être mis à l'étude sur la parcelle mitoyenne acquise l'an dernier, après un défrichage qui donnera plus de visibilité sur les possibilités d'aménagement.

Laurent Buisson

Verger conservatoire

Concernant le second terrain attenant au cimetière (verger, du côté du presbytère) également acheté par la commune en 2022, des devis sont en cours pour son aménagement en verger conservatoire (reconstruction du mur de soutènement, rénovation du mur de séparation avec le cimetière) et des plantations pourront être réalisées pour en faire un espace public agréable.

Laurent Buisson

Jeux pour enfants

Un projet est en cours pour la modernisation de l'espace de jeux pour enfants au terrain de sport : remplacement de certains jeux, et mise en place de surfaces amortissantes ou gravillonnées au pied et autour de chaque équipement

Laurent Buisson



Gestion et valorisation des déchets

L'année 2023 aura été marquée par quelques éléments majeurs concernant la réforme de la collecte et gestion des déchets. Pour rappel les coûts principaux de notre facture ordures ménagères concerne la collecte et le traitement des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles soit le sac noir).

Une nouvelle destination pour 20% de nos OMR vers une transformation en énergie, le reste étant toujours enfoui. Cette quantité passera à 30% pour 2024.

L'extension des consignes de tri pour les emballages a permis d'augmenter le volume recyclable de ces derniers de 27% sur 2023, soit autant de déchets en moins dans le sac noir.

Mise en place d'une gestion des biodéchets à l'école par compostage. Pour rappel, les biodéchets représentent environ 1/3 du volume des sacs noirs. A compter du 1er Janvier 2024 ils ne devront plus être jetés dans les sacs noirs (législation nationale).

En décembre 2023 les bacs marrons pour les sacs noirs devraient être regroupés sur les PAV de l'atelier communal et de la Rampe. Une information vous sera distribuée dans vos boîtes aux lettres par les agents de la communauté de commune.

Gilles Puech



Enfouissement des réseaux à Lacaze

La situation des travaux s'est retardée depuis le printemps, car l'Entreprise CHAVIGNIER a dû cesser son activité. Mais une solution a été trouvée pour ne pas ralentir le chantier. Le Syndicat d'Electrification propose de confier la fin du chantier à l'Entreprise MCR afin de réaliser une mise en service au plus tôt. Toutefois, cette dernière entreprise, en plus de son planning, doit reprendre les dossiers CHAVIGNIER. Aussi, les délais sont difficiles à prévoir.

Hervé VAURS

Eclairage du bourg

Nous avons fait procéder au remplacement de toutes les lampes à sodium par des lampes à led moins énergivores pour un coût de 12700 €.

Travaux sur la route de Lacaze

Nous avons proposé au Conseil Départemental d'élargir quelques virages sur la route de l'Etang, car la circulation à certains moments devient dangereuse (BUS du Primaire, BUS du collège...). Le Conseil Départemental a aussi décidé d'étudier les travaux à engager et a profité des coupes de bois en cours pour faire dégager les tournants à aménager. Merci aux propriétaires de nous avoir fait confiance.

Hervé VAURS

Réfection du pont du Moulin de Menthière

-Début septembre, les travaux de remise en état du pont ont été réalisés avec un étiage au plus bas et une météo favorable. Une pêche électrique a eu lieu avec la Société de pêche. Ensuite, l'Entreprise LAPIERRE H. a procédé à la déviation du cours d'eau, le temps de renforcer l'ouvrage. Suivi ensuite d'une remise en forme des berges et de l'accotement menant au Moulin. Au passage, des gaines en attente ont été installées en souterrain pour d'éventuels projets d'enfouissement.

Courant octobre, l'Entreprise EUROVIA a réalisé les enduits tri couches.

Hervé VAURS



Avant



Après

Entretien réseau d'eau

Chaque semaine, notre agent communal, Yves CHATEAU, relève les compteurs des châteaux d'eau pour contrôler la consommation et déceler d'éventuelles fuites. Dans ce cas, la recherche des fuites s'effectue avec l'aide de deux conseillers municipaux, et ce, en milieu de soirée, moment où l'utilisation de l'eau par les administrés est plus faible.

Dans le même thème de l'entretien des réseaux, il faut savoir que Yves nettoie, une fois par semaine, les installations de la station d'épuration. Cela commence par le nettoyage du tuyau principal d'arrivée du tout à l'égout. Très régulièrement, on y retrouve des objets, (plus ou moins identifiés...) qui n'ont rien à faire dans ce genre de canalisations. Par respect pour notre agent communal (qui doit donc trier ces objets) et pour le bon fonctionnement de la station, il serait appréciable de ne pas se servir des toilettes comme poubelles. Merci de votre compréhension.

Claire SERIEYSSOL



Mots des Associations

Club des Anciens de Lafeuillade / Le Fraisie :

Président : Georges GINIoux, vice-président : Robert FERRIERES
Secrétaire : Danièle CANIS
Trésorier : Jean-Luc GARDAIS

Les activités de l'année ont été les suivantes :

- Assemblée Générale au Fraisie le 28 Janvier 2023 suivi d'un repas au « Petit Gueuleton » à Lafeuillade
- 3 concours de belote, Février, Juin, Novembre.
- journée visite des autruches à Sénergues suivi d'un repas estofinade
- journée grillades avec après-midi dansant animé par Pierre GIBERT
- visite de CAHORS avec repas au restaurant
- repas chevreuil tué par nos chasseurs avec après-midi dansant et belote
- journée rencontre avec les clubs Génération Mouvement à Prunet
- après midi jeux divers, marche et Beaujolais nouveau accompagné d'une petite collation charcuterie, fromage, tartelette.
- participation à la tenue de la buvette du marché.

Le repas de Noël aura lieu le 9 décembre au restaurant le « Petit Gueuleton » de Lafeuillade.

La prochaine Assemblée Générale se déroulera le 27 janvier 2024 au Foyer de Lafeuillade. Elle sera suivie d'un repas au restaurant « L'orée du Bois » de Lacaze.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

J-Luc GARDAIS



Assemblée Générale du 28 janvier 2023 salle Multi activités de LACAPELLE DEL FRAISSE

AICA DES TROIS ARBRES

L'AICA des Trois Arbres (Association Intercommunale de Chasse Agréée par fusion) a vu le jour au mois de juin dernier. Cette association de chasse est l'aboutissement d'une excellente entente de 8 ans entre les ACCA de Lacapelle Del Fraisse et de Lafeuillade en Vézie qui a permis de mutualiser les moyens pour la régulation du grand gibier et des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Ce regroupement d'associations par fusion a dû passer par la dissolution des deux ACCA existantes, et le 3 juin dernier une Assemblée Générale constitutive a permis de donner jour à cette AICA par fusion nommée " AICA des Trois Arbres " du nom du site des Trois Arbres, point culminant de l'ancien canton de Montsalvy (833 mètres) et mitoyen entre les deux communes. Un conseil d'administration de 10 membres a été élu et a désigné son bureau constitué comme suit :

Président : Rémi Château

Vice-président : Pascal Lacoste

Trésorier : Francis Theil

Secrétaire : Gilles Puech

Membres : Lionel Combe, Jean-Edouard Lacoste, Christophe Malpel, Gilles Mazars, Michel Salvan Pierre Talon.

Le siège social a été désigné par tirage au sort entre Lacapelle del Fraisse et Lafeuillade en Vézie et est situé au local de chasse 1 rue de Lafon 15130 Lafeuillade en Vézie.

La superficie chassable est d'environ 2 000 Ha pour un effectif de 43 sociétaires chasseurs pour la saison 2023 / 2024.

Gilles Puech



Le Comité des fêtes :

Président : Gilles ARNAL

Bonjour,

Bilan positif pour le comité des fêtes pour cette année 2023. Pour commencer, en janvier nous avons délocalisé notre AG à la Mélodie des Bulles (brasserie à Lafeuillade) afin de mêler l'utile à l'agréable. Beaucoup de nouveaux bénévoles de tout âge ont rejoints notre association.

Début juillet, énormément de personnes ont répondu présentes lors de notre fête patronale, malgré une météo pluvieuse. Le samedi a débuté avec notre traditionnel concours de pétanque. Très gros succès pour notre soirée du samedi soir, avec pour débiter un apéro/concert, suivi d'un bal.

La journée du dimanche a commencé par une randonnée pédestre. Le repas du midi est toujours un moment incontournable de notre fête. L'après-midi une chasse aux trésors fut organisée dans tout le bourg. La fête de potirons fut un autre grand moment pour notre village en cette année 2023. Beaucoup de bénévoles de notre association ont œuvré à la réussite de cette manifestation.

La traditionnelle ballade nocturne revient dans notre bourg en 2023, on vous invite le 22 décembre 2022 à 20h (départ devant la mairie). Comme tous les ans de nombreuses surprises sont prévues, Feu d'artifice, Père-Noël, Vin / chocolat chaud. Tout cela offert gratuitement par le comité. Une soirée à la bogue du cantal, l'atelier de transformation de châtaigne est prévu en début d'année 2023 afin de remercier les bénévoles, ainsi que notre assemblée générale.

Gilles ARNAL

L'association "Les bons Vivants"

Présidente : Émilie FABRE

Tous les ans il est proposé plusieurs activités :

- chasse à l'œuf au moment de Pâques,
- repas des voisins qui a lieu fin juin.,
- concours de pétanque courant août,
- soirée châtaigne en octobre ou novembre,
- visite des maisons du lieu-dit pour Halloween.

Cette année 2023 aura été marquée par la forte implication de l'association, à la réussite de la « FOIRE AUX POTIRONS » et de l'organisation de la soirée de remerciements aux bénévoles.

L'école de LACAPELLE DEL FRAISSE et l'APE

Présidente de l'APE : Marina CROS

Le 4 septembre 2023, 45 élèves ont fait leur rentrée (6 petites, 2 moyennes et 7 grandes sections, 4 CP, 10 CE1, 9 CE2, 3 CM1 et 3 CM2). Nous accueillons un nouvel instituteur, Mr Rémi Robert. Il est chargé de la classe des CP et CE1. Nous lui souhaitons la bienvenue et une agréable année scolaire.

L'équipe du personnel communal reste inchangée.

En ce début d'année scolaire, les élève des cycles 2 et 3 ont déjà réalisé quelques sorties :

- le 28 septembre : Une visite de la serre de Grégory Martin, afin d'observer les plantations et de recevoir des conseils pour la poursuite d'un projet à l'école.
- le 10 octobre : Le cross à Lafeuillade-en-Vézie.
- le 14 novembre : Une séance de cinéma dans le cadre du programme « école et cinéma ».

De nombreuses activités sont encore prévues :

- Natation : 8 séances réparties sur mars et avril 2024 (pour les classes du CP au CM2).
- Equitation : au haras d'Aurillac en janvier et février 2024 (pour les maternelles).
- Stage de voile : Comme chaque année, Mme Delcausse (institutrice des CE2, CM1 et CM2) reconduira cette activité en juin 2024.

Du 6 au 8 mars 2024, les 29 élèves des classes du primaire auront le plaisir de partir en classe fluviale sur le Canal du Midi. Durant ces 3 jours à bord d'une péniche, ils navigueront entre Capestang et Béziers. Ce voyage, tant attendu par les enfants, sera l'occasion pour eux de découvrir l'environnement d'un canal et son système de navigation.

Les activités organisées à l'école sont soutenues par la Commune, le Département, l'OCCE et l'Association des Parents d'Elèves. Cette dernière, comme chaque année, œuvre et organise de nombreuses manifestations afin d'assurer une partie des financements.

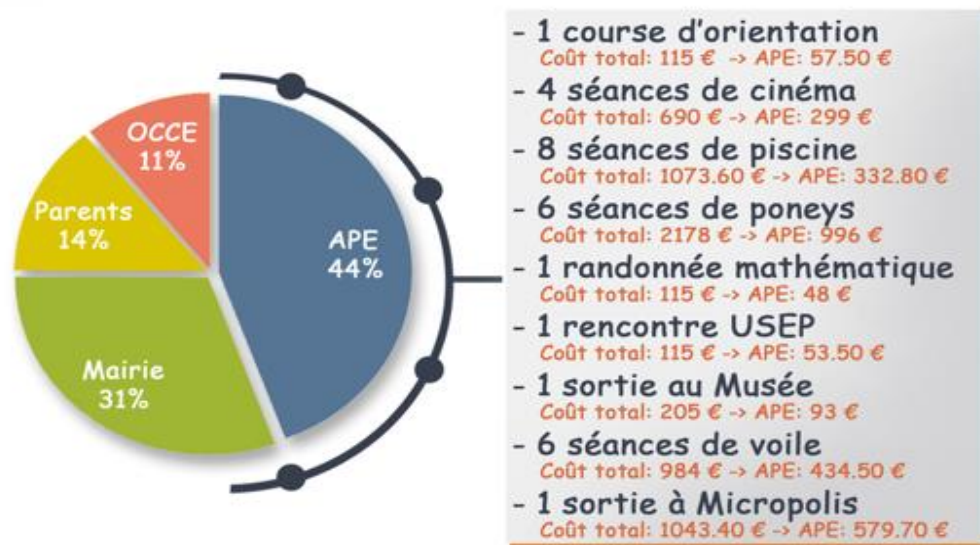
Pour les fêtes de fin d'année, la vente de chocolats a été reconduite et proposée à tous les gourmands.

D'autres manifestations sont prévues pour 2024 (tombola, concours de belote) sans oublier la kermesse qui aura lieu le 28 juin 2024. L'APE compte sur la participation du plus grand nombre d'habitants de Lacapelle Del Fraisse.

L'année 2023 a été marquée par la foire des potirons qui s'est tenue dans notre village. Un grand nombre de bénévoles et d'associations se sont mobilisés. Le char, réalisé par l'APE, a permis aux enfants de défiler dans le bourg.

Les bénéfices de cette manifestation sont destinés aux enfants de l'école. L'APE tient à remercier les associations qui ont pris une telle décision. Cela permettra le financement de diverses activités pédagogiques. **MERCI !**

Les activités réalisées dans l'année scolaire et répartition des participations :



Caroline Delbas-Roume et Dyvia PUECH

Le S.C.C :

Le Sporting Châtaigneraie Cantal a repris les entraînements fin juillet avec comme entraîneur pour l'équipe première Maxime GOMBERT titulaire d'un BEF, diplôme obligatoire pour évoluer en Régional 1. Après une préparation de plus d'un mois le championnat a débuté non sans mal pour cette équipe qui va devoir batailler chaque week-end pour éviter l'une des cinq dernières places synonymes de relégation. Peu de recrues dû notamment au fait que le club n'est pas en règle avec l'arbitrage donc

début de championnat difficile où le groupe, après six journées, se classe dernier mais est toujours qualifié en coupe du cantal.

Le groupe deux, avec toujours aux commandes Sylvain CLERMONT, réalise un début de championnat de D2 parfait puisqu'il occupe la première place de sa poule et a validé la semaine dernière sa qualification pour le prochain tour de la coupe Combourieu avec un mélange de jeunes et moins jeunes joueurs.

Pour le groupe 3, un peu comme le groupe 1 et après avoir accéder en fin de saison dernière en championnat de D3, sous la houlette d'Éric ARNAL le début de championnat est difficile mais l'intégration de jeunes joueurs permet à ce groupe tous les dimanches de se retrouver et participer aux rencontres.

Bonnes nouvelles puisque à l'initiative de Sylvain CLERMONT, plusieurs joueurs vont entamer une formation arbitres ce qui permettra aux clubs de se remettre en règles et de pouvoir dès la saison prochaine si ces joueurs ont fait leurs matchs pouvoir à nouveau recruter, sans cela le club serait en péril.



A noter que la distribution des calendriers se fera soit le samedi 18, soit le samedi 23 décembre par les dirigeants et joueurs du club.

Le SCC vous souhaitent à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président : Pierre MICELLI

Les comptes administratifs 2022

1/ Lotissement

Rien de nouveau pas de mouvement sur ce budget, pour information un dernier lot est toujours disponible à la vente et est viabilisé.

2/ Commune

Dépenses de fonctionnement : 304 159,52 €

Recettes de fonctionnement : 411 066,24 €

Excédents de fonctionnement : 106 906,72 €

Dépenses d'investissement : 402 454,54 €

Recettes d'investissement : 437 874,36 €

Excédents d'investissement : 35 419,82 €

Excédent total : 142 326,54 €

Déficit reporté : 136 388,50 €

Résultat de clôture : 5 938,04 €

Le budget 2022

Les bases d'imposition

BASES	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe foncière bâti	212 300 €	222 611 €	228 400 €	234 761 €	254 200 €
Taxe foncière non bâti	19 900 €	20 185 €	20 200 €	20 900 €	22 300 €

Les taux d'imposition

TAUX	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne départementale
Taxe foncière bâti	19,75	19,95	19,95	43,51	43,51	43,51	48,23
Taxe foncière non bâti	78,97	79,76	79,76	79,76	79,76	79,76	93,10

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023



Le budget général

Section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	102 100,00 €	Atténuations de charges	0,00 €
		Produits services et ventes	71 610,00 €
Charges de personnel	131 710,00 €	Impôts et taxes	20 700,00 €
Atténuation de produits (com com)	2 600,00 €	Fiscalité locale	126 671,00 €
		Dotations de l'état	149 532,00 €
Autres charges de gestion courante	29 450,00 €	Autres produits gestion courante	41 950,00 €
Charges financières	5 500,00 €	Produits financiers	3,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
Virement à la section d'investissement	123 822,91 €	Résultat reporté	5 938,04 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	21 221,13 €		
	416 404,04 €		416 404,04 €

Sont prévues en augmentation les charges de personnel (changement d'échelon + heures supplémentaires)

Section investissement

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Subventions état et département	104 681,80 €
Subventions d'équipement versées (Syndicat énergie)	55 000,00 €		
Immobilisations corporelles : (Achat de matériel)	9 200, €	Emprunts et dettes assimilées	40 374,16 €
Immobilisations en cours (travaux)		Immo en cours	7 500,00 €
- Voirie	40 000,00 €		
- AEP	15 000,00 €		
- Ecole	25 000,00 €		
- Achat matériel	3 600,00 €		
Achat mobilier école	3 600,00 €		
Immobilisations en cours (travaux)		Dotations, fonds divers et réserves FCTVA	31000,00 €
- Voirie	40 000,00 €		
- AEP	15 000,00 €		
- Ecole	25 000,00 €		
- Achat matériel	3 600,00 €		
- Achat mobilier école	3 600,00 €		
- Emprunts et dettes assimilées	177 960,00 €	Dépôts et cautions	760,00 €
Solde d'exécution section d'investissement	100 968,68 €	Virement section de fonctionnement	123 822,91 €
		Opérations d'ordre (amortissements)	21 221,13 €
		Affectation compte 1068	100 968,68 €
Reste à réaliser	0,00 €	Reste à réaliser	0,00 €
TOTAL :	430 328,68 €	TOTAL :	430 328,68 €

Commentaires :

- Les principaux investissements concernent :
 - les travaux de voirie

Nos entreprises sur la commune :

- **Huguette NOEL**, bar, tabac, chambres d'hôtes 04 71 62 25 38
- **Isabelle MANAU**, Restaurant « L'Orée du bois », cuisine traditionnelle, 04 71 62 55 07
- **La Bogue du CANTAL**, 07 85 65 04 22
- **Philippe RAYMOND, SASU PUECH Frères**, ébéniste, menuisier, charpentier, 04 71 62 57 34
- **André GLADINES**, peinture, papiers peints, ravalement de façade, 04 71 46 96 14
- **Alexandre BARRAL**, menuiserie, charpente, 06 80 43 70 00
- **Cyril MALVEZIN, MALVEZIN CREPI**, crépis, isolation par l'extérieur, 06 82 07 96 39
- **Lionnel LAVIGNE, VEINAZES DECO**, placo, peintures, isolation par l'extérieur, 06 88 97 79 50
- **Nicolas COMBRET**, mécanicien itinérant, agricole et TP, serrurier à domicile, 06 75 43 98 20
- **Jérôme LACIPIERRE**, serrurier, métallier, 06 16 41 70 03
- **Frédéric FRESQUET**, électricité générale, 06 15 68 52 47



Etat-Civil

Naissances :

- Ayden Michel VERNHET, né le 23/02/2023, fils de Dylan VERNHET et de Mylène DELAS, domiciliés 2 route de la Réturie.
- Malo BARRIERE, né le 11/06/2023, fils de Tony BARRIERE et de Alexia BRUEL, domicilié 5 rue des Crouzilles à Lacaze.
- Rosalie Marinette LACIPIERE, née le 16/10/2023, fille de Jérôme LACIPIERE et de Stéphanie TOLSA, domiciliés 2 lotissement Coste.

Mariages :

- Hubert Marie Christian SARRAUSTE de MENTHIÈRE et Lauriane France Clémentine BONHOMME, le 13/07/2023.
- Alain Jacques Robert ANDRIEUX et Corinna SCHMIDT le 08/09/2023.



Décès :

- Pierre CHATEAU, né le 20/03/1929 et décédé le 15/04/2023 à Lacapelle Del Fraisse

Transcriptions de décès :

- Jeanne Marguerite GOUBERT, née THERON, le 18/07/1926, décédée le 19/12/2022.
- Marie Antoinette Colette CROUTE, née CROUTES le 17/06/1927, décédée le 04/05/2023 à Aurillac.
- Anne Marie Odette CHIEYSSAC, née PUYRAIMOND le 20/11/1933, décédée le 19/06/2023 à Saint Vincent de Tyrosse (Landes).
- François Marius COSTE, né 09/05/1932, décédé le 23/04/2023 à Montsalvy.
- Jean Louis Joseph COSTE, né le 25/05/1932, décédé le 19/02/2023 à Arpajon sur Cère.

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

- Pierrette NEYRAUD qui loue un appartement à la résidence « Les Narcisses » depuis le 01/09/2023.
- Jean François JEUNE qui loue un appartement à la résidence « Les Narcisses » depuis le 01/06/2023.
- Lorraine CANTOURNET et Fabien FOURNIER qui louent l'appartement d'Alain et Ginette PUECH, au bourg.
- Françoise et Thierry BOUADOU qui ont acheté la maison de Jean-Claude et Marie Claire LAFAYE chemin du stade.
- Maria RADA CUENTAS et Eddy VAN DE KERKHOVE qui ont acheté la maison de Pierre BOUSSAROQUE à la Rodde.
- Eveline et Antoine GUMIEL qui ont acheté la maison MARTY au Garric.
- Sonia et Sylvain VIALA qui ont acheté la maison de Georgette GUIBERT route de L'Étang.
- Pierre Louis ANTIGNAC qui loue un appartement chez Huguette et Jean-Marc NOEL.

